

**FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (F.T.Q.)**

ÉTATS FINANCIERS

Aux 31 mai 2007 et 2006

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires du
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.),

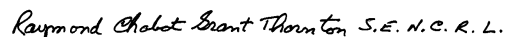
Nous avons vérifié les bilans du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux 31 mai 2007 et 2006 et les états des résultats, des évolutions de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés



Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, le 21 juin 2007

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Bilans

Aux 31 mai

(en milliers, sauf la valeur nette par action)

	2007	2006
	\$	retraité (note 3b) \$
Actif		
Investissements (note 4)	3 056 834	2 693 705
Autres placements (note 5)	4 476 784	4 175 267
Débiteurs et autres actifs	360 895	160 342
Encaisse	9 408	6 081
Immobilisations (note 7)	65 282	68 798
Impôts futurs (note 12)	720	9 345
	7 969 923	7 113 538
Passif		
Emprunts (note 8)	361 423	325 907
Créditeurs	347 546	158 002
Impôts sur les bénéfiques	21 166	22 547
Impôts futurs (note 12)	740	-
	730 875	506 456
Actif net	7 239 048	6 607 082
Nombre d'actions catégorie A en circulation	284 628	277 466
Valeur nette par action catégorie A	25,36	23,74

Éventualités (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


Yvon Bolduc, administrateur


Henri Massé, administrateur

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Résultats

Exercices terminés les 31 mai
(en milliers, sauf le bénéfice par action)

	2007	2006
	\$	retraité (note 3b) \$
Produits		
Produits réalisés		
Intérêts (note 11)	197 800	189 121
Dividendes	49 706	42 190
Gain sur investissements et autres placements	171 922	11 153
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	169 445	220 878
	588 873	463 342
Charges d'exploitation (note 11)		
Frais corporatifs	30 579	26 793
Frais d'investissements et de placements	27 238	26 802
Frais de développement et d'administration de l'actionnariat et formation économique	30 919	29 106
Taxe sur le capital	4 096	4 782
Amortissement du développement informatique et des autres immobilisations	6 046	6 968
	98 878	94 451
Bénéfice avant impôts	489 995	368 891
Impôts (note 12)	14 950	2 436
Bénéfice net	475 045	366 455
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A	282 335	271 462
Bénéfice par action catégorie A	1,68	1,35

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Évolutions de l'actif net
Exercices terminés les 31 mai
(en milliers)

	Capital- actions (note 9)	Surplus d'apport (note 9)	Bénéfices non répartis (déficit)			Actif net
			Réalisés		Total	
			Réalisés	Non réalisés		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2007						
Solde au début déjà établi	6 065 763	368 883	104 091	68 345	172 436	6 607 082
Modification de convention comptable (note 3a)				(11 483)	(11 483)	(11 483)
Modification de convention comptable (note 3b)			12 093	(12 093)	-	-
Solde au début retraité	6 065 763	368 883	116 184	44 769	160 953	6 595 599
Émissions d'actions	570 695					570 695
Variation nette des souscriptions d'actions	43					43
Bénéfice net réalisé			305 600		305 600	305 600
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée				169 445	169 445	169 445
Rachats d'actions	(366 360)		(35 974)		(35 974)	(402 334)
Virements (note 9)	100 000		(100 000)		(100 000)	-
Solde à la fin	6 370 141	368 883	285 810	214 214	500 024	7 239 048
2006						
Solde au début déjà établi	5 681 841	368 883	60 475	(155 996)	(95 521)	5 955 203
Modification de convention comptable (note 3b)			8 630	(8 630)	-	-
Solde au début retraité	5 681 841	368 883	69 105	(164 626)	(95 521)	5 955 203
Émissions d'actions	613 805					613 805
Souscriptions d'actions	346					346
Bénéfice net réalisé			145 577		145 577	145 577
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée				220 878	220 878	220 878
Rachats d'actions	(310 229)		(18 498)		(18 498)	(328 727)
Virements (note 9)	80 000		(80 000)		(80 000)	-
Solde à la fin	6 065 763	368 883	116 184	56 252	172 436	6 607 082

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers)

	2007	2006
		retraité
		(note 3b)
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds – produits de placements et autres	260 330	219 457
Sorties de fonds – fournisseurs et rémunération	(83 668)	(87 246)
Impôts encaissés (versés)	(12 768)	20 057
	163 894	152 268
Activités de financement		
Emprunts	119 083	111 363
Remboursement d'emprunts	(99 174)	(120 362)
Émissions et souscriptions d'actions	570 738	614 151
Actions rachetées	(400 033)	(324 437)
	190 614	280 715
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement	354 508	432 983
Activités d'investissement		
Acquisitions d'investissements	(976 317)	(908 077)
Produits de cessions d'investissements	790 218	623 258
Acquisitions d'autres placements	(8 752 352)	(7 816 027)
Produits de cessions d'autres placements	8 589 800	7 668 033
Développement informatique	(1 126)	(2 218)
Autres immobilisations	(1 404)	(2 000)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(351 181)	(437 031)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	3 327	(4 048)
Encaisse au début	6 081	10 129
Encaisse à la fin	9 408	6 081

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

1. Loi constitutive

Statuts et objectifs du Fonds

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le «Fonds»), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois;
- b) de faire des investissements dans des entreprises dont l'activité, à l'extérieur du Québec, a un impact sur l'augmentation ou le maintien du niveau d'emploi ou d'activité économique au Québec;
- c) de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique au Québec;
- d) de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises;
- e) de favoriser le développement des entreprises québécoises en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements dans des placements non garantis, principalement dans des petites et moyennes entreprises (PME), en répondant prioritairement aux demandes provenant des entreprises dont les employés sont syndiqués affiliés à la FTQ et en élaborant des stratégies d'interventions sectorielles. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

Norme de 60 %

Le Fonds peut faire des investissements dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, au cours de chaque exercice financier, la part des investissements du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent.

Le pourcentage des investissements moyens admissibles au regard de l'actif net moyen de l'exercice précédent s'élève à 55,5 % (2006, 53,2 %).

Aux 31 mai 2007 et 2006, le Fonds ne respectait pas la norme de 60 %. Cette situation oblige le Fonds à limiter ses émissions d'actions pour l'exercice financier suivant à 75 % de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux conventions conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent. Pour l'exercice qui se terminera le 31 mai 2008, la norme de 60 % limite les émissions d'actions du Fonds à une valeur d'environ 534 millions \$.

2. Principales conventions comptables

Le Fonds est une société de placement en vertu de la note d'orientation en comptabilité sur les *Sociétés de placement* (NOC-18) et applique, à cet égard, les principes comptables y afférents.

Le chapitre 1530 requiert la présentation du résultat étendu. Cet état n'est pas présenté car il n'y a pas de différence entre le bénéfice net et le résultat étendu.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

2. Principales conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses, notamment dans l'établissement de provisions et l'évaluation à la juste valeur des investissements et autres placements, qui influent sur les montants figurant dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction et le coût représente le coût historique.

Évaluation des instruments financiers (voir note 3a)

Tous les investissements et autres placements sont évalués à la juste valeur établie de la façon suivante :

a) Instruments financiers non cotés

Les instruments financiers non cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés, de prêts et avances, de garanties et cautionnements, d'obligations et de titres du marché monétaire. Ces instruments sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou à des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie. Les parts de fonds de fonds de couverture sont évaluées à la valeur établie par leurs administrateurs respectifs à la date la plus rapprochée de celle du bilan du Fonds.

b) Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés et d'obligations. Ces instruments sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés. Lorsque exceptionnellement ce cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur d'un instrument, celui-ci est alors évalué selon des techniques d'évaluation appropriées dont, entre autres, les méthodes établies pour les instruments financiers non cotés.

c) Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses activités d'investissement et de placement, le Fonds utilise certains instruments financiers dérivés afin principalement de se protéger contre les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des fluctuations boursières. Les instruments financiers dérivés autorisés en vertu de la politique de gestion globale des actifs financiers sont :

- options d'achat ou de vente;
- contrats de swaps;
- contrats à terme.

Ces instruments sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, des modèles d'évaluation d'options utilisant notamment le cours acheteur pour les actifs et le cours vendeur pour les passifs à la clôture des marchés.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont aussi évalués à la juste valeur.

Prêts de titres

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds effectue des opérations de prêts de titres sur son portefeuille de valeurs à court terme, d'actions et d'obligations. Ces produits sont présentés sous Produits d'honoraires et autres produits à la note 11.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée probable de vie utile selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Bâtisses	linéaire	2,5 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20,0 %
Équipement informatique	linéaire	25,0 %
Développement informatique	linéaire	33,3 %

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des produits

Dividendes

Les dividendes non cumulatifs sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Gains et pertes sur investissements et autres placements

Les gains et les pertes résultant de cessions d'investissements et d'autres placements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous Gain sur investissements et autres placements et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen sans égard à la plus-value ou moins-value non réalisée comptabilisée au cours des exercices antérieurs, laquelle est renversée et prise en compte dans Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée.

Impôts sur les bénéfices

Le Fonds utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires et ceux comptabilisés à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats.

Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires de retraite des employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des employés.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

2. Principales conventions comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes se situe entre 10 et 14,5 années pour 2007 et 2006.

Le coût à l'instauration du régime d'assurance individuel est amorti, selon la méthode linéaire, sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

3. Modifications de conventions comptables

a) Instruments financiers

Le 1^{er} juin 2006, le Fonds a appliqué de façon anticipée et rétroactivement, sans retraitement des états financiers antérieurs, les exigences du chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Le Fonds étant une société de placement, les modifications de conventions comptables découlant de l'application de ce chapitre sont alors restreintes à certains éléments.

Les instruments financiers cotés sont évalués à la juste valeur définie par le cours acheteur à la clôture des marchés. L'utilisation du cours acheteur pour les actifs et du cours vendeur pour les passifs à la clôture des marchés doit également servir dans l'établissement de la juste valeur des instruments financiers dérivés, s'il y a lieu. Auparavant, ces instruments étaient évalués en fonction des cotes de clôture. Au 1^{er} juin 2006, l'impact de cette modification correspond à une réduction des Investissements de 5,8 millions \$ et des Autres placements de 5,7 millions \$.

Ces ajustements d'un montant total de 11,5 millions \$ sont comptabilisés comme redressement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis non réalisés.

Cette modification n'a pas d'impact significatif sur le bénéfice net et le bénéfice par action de l'exercice, ainsi que sur la valeur nette par action au 31 mai 2007.

b) Sociétés de placement

Le Fonds a appliqué de façon anticipée la Modification de la NOC-18, *Sociétés de placement* publiée en mars 2007. Celle-ci modifie les critères permettant d'identifier les participations dans des sociétés de placement qui doivent être consolidées. Ainsi, selon ces critères, les participations du Fonds dans des sociétés de placement sont évaluées et présentées à la juste valeur et non plus consolidées.

Les chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mai 2006 ont été retraités afin d'être sur la même base. Le retraitement a eu pour effet d'augmenter les investissements de 263 millions \$, les emprunts de 255 millions \$ et d'annuler les participations sans contrôle de 11 millions \$. Les autres postes d'actif et de passif sont diminués d'un montant net de 19 millions \$. Les produits et les charges incluant les participations sans contrôle, sont diminués respectivement de 14,5 millions \$.

Aux 1^{er} juin 2005 et 2006, le retraitement a eu pour effet de reclasser respectivement 8,6 millions \$ et 12,1 millions \$ des bénéfices non répartis non réalisés aux bénéfices non répartis réalisés.

Cette modification n'a aucun impact sur le bénéfice net et le bénéfice par action des exercices terminés les 31 mai 2007 et 2006, ainsi que sur la valeur nette par action aux 31 mai 2007 et 2006.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

4. Investissements

(en milliers)	2007		2006 retraité (note 3b)	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Non garantis				
Actions et parts cotées	614 715	847 426	589 076	806 965
Actions et parts non cotées	1 457 019	1 413 497	1 497 330	1 262 492
Prêts et avances	826 251	776 137	647 889	601 314
Garantis				
Prêts et avances	26 641	13 624	33 027	13 551
	2 924 626	3 050 684	2 767 322	2 684 322
Instrument financiers dérivés	-	6 150	-	9 383
	2 924 626	3 056 834	2 767 322	2 693 705

La rubrique Investissements inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 209,8 millions \$ (2006, 160,2 millions \$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Risque de taux d'intérêt

Échéance (en milliers)	Prêts et avances à la juste valeur				Total \$
	Taux variables \$	Taux fixes			
		Moins d'un an \$	De 1 à 5 ans \$	5 ans et plus \$	
2007					
Non garantis	1 281	260 003	132 073	382 780	776 137
Taux moyen effectif	6,3%	1,8%	9,5%	9,0%	
Garantis	2 252	5 850	4 827	695	13 624
Taux moyen effectif	7,9%	10,9%	11,2%	8,0%	
2006 retraité (note 3b)					
Non garantis	1 479	226 388	169 708	203 739	601 314
Taux moyen effectif	4,0%	1,8%	8,6%	8,1%	
Garantis	2 245	4 760	4 547	1 999	13 551
Taux moyen effectif	7,7%	14,0%	10,6%	10,1%	

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

4. Investissements (suite)

Instruments financiers dérivés

Échéance (en milliers)	Moins de 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
2007			
Juste valeur ¹			
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	(8 084)	(10 160)	(18 244)
Achats d'options de vente	36	1 344	1 380
Ventes d'options de vente	(6)	(347)	(353)
Contrats à terme sur obligations	4 770		4 770
	(3 284)	(9 163)	(12 447)
Valeur notionnelle			
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	33 939	58 633	92 572
Achats d'options de vente	30 733	53 080	83 813
Ventes d'options de vente	25 575	43 260	68 835
Contrats à terme sur obligations	100 000		100 000
2006 retraité (note 3b)			
Juste valeur ¹			
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	(472)	(2 020)	(2 492)
Achats d'options de vente	462	3 497	3 959
Ventes d'options de vente	1 068	(1 305)	(237)
Contrats d'options sur obligations			
Ventes d'options d'achat	(894)		(894)
Achats d'options de vente	3 815		3 815
Ventes d'options de vente	(381)		(381)
	3 598	172	3 770
Valeur notionnelle			
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	23 953	21 131	45 084
Achats d'options de vente	19 911	17 912	37 823
Ventes d'options de vente	20 646	13 750	34 396
Contrats d'options sur obligations			
Ventes d'options d'achat	100 000		100 000
Achats d'options de vente	100 000		100 000
Ventes d'options de vente	100 000		100 000

1. La juste valeur nette des instruments financiers dérivés est de -12,4 millions \$ (2006, 3,8 millions \$). La juste valeur de ces instruments pour lesquels la valeur est positive est de 6,2 millions \$ (2006, 9,4 millions \$) et est présentée aux Investissements. Ceux dont la valeur est négative est de 18,6 millions \$ (2006, 5,6 millions \$) et est présentée aux Crédeurs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

4. Investissements (suite)

Répartition des investissements par secteurs d'activité et risque maximal

	Secteurs d'activité				Total \$
	Investissements technologiques \$	Manufacturier et primaire \$	Services et tourisme \$	Fonds régional ou local et immobilier \$	
(en milliers)					
2007					
Investissements au coût	803 456	576 375	925 301	619 494	2 924 626
Plus-value (moins-value) non réalisée	(208 623)	(49 230)	310 350	79 711	132 208
Juste valeur	594 833	527 145	1 235 651	699 205	3 056 834
Répartition des investissements effectués					
par les fonds régionaux ou locaux	8 062	56 728	36 667	(101 457)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	257 440	144 819	197 743	56 427	656 429
Garanties et cautionnements ²		5 673	1 500	21 500	28 673
Risque maximal	860 335	734 365	1 471 561	675 675	3 741 936
 2006 retraité (note 3b)					
Investissements au coût	736 903	535 494	904 251	590 674	2 767 322
Plus-value (moins-value) non réalisée	(110 727)	(190 496)	162 949	64 657	(73 617)
Juste valeur	626 176	344 998	1 067 200	655 331	2 693 705
Répartition des investissements effectués					
par les fonds régionaux ou locaux	9 576	58 413	32 707	(100 696)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	280 164	103 071	178 635	50 692	612 562
Garanties et cautionnements ²		8 678	300	27 271	36 249
Risque maximal	915 916	515 160	1 278 842	632 598	3 342 516

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan.

2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres placements.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

4. Investissements (suite)

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers, pour un montant maximal total non actualisé et aux fins suivantes :

(en milliers)	2007 \$	2006 retraité (note 3b) \$
Pour des emprunts sur des projets immobiliers	21 500	27 271
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – sans recours	7 173	8 978
Montant maximal	28 673	36 249

Au 31 mai 2007, il n'y a aucune moins-value non réalisée relativement aux garanties et cautionnements (2006, 3,6 millions \$ présenté aux Crédeurs).

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités sont habituellement en rapport avec les cessions d'investissements pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations, en tenant compte des provisions constituées, occasionnent des charges importantes additionnelles.

5. Autres placements

(en milliers)	2007		2006 retraité (note 3b)	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Actions et parts	1 048 467	1 219 156	841 786	992 843
Parts de fonds de fonds de couverture	93 917	102 411	98 117	98 861
Obligations	3 114 550	3 100 648	2 695 239	2 691 967
Titres du marché monétaire	7 810	7 829	359 720	359 760
	4 264 744	4 430 044	3 994 862	4 143 431
Instrument financiers dérivés	(984)	46 740	(3 174)	31 836
	4 263 760	4 476 784	3 991 688	4 175 267

La rubrique Autres placements inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 636,3 millions \$ (2006, 211,3 millions \$).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

5. Autres placements (suite)

Répartition par échéances

Obligations

Échéance (en milliers)	Moins d'un an \$	De 1 à 5 ans \$	De 5 à 10 ans \$	De 10 à 20 ans \$	De 20 à 30 ans \$	30 ans et plus \$	Total \$
2007							
Juste valeur	560 520	1 124 392	764 701	206 795	384 842	59 398	3 100 648
Coût	567 155	1 139 283	776 162	204 421	369 011	58 518	3 114 550
Valeur nominale	558 245	1 113 804	754 042	190 256	338 558	54 118	3 009 023
Taux moyen effectif	4,3%	4,5%	4,8%	5,3%	5,6%	5,1%	4,8%
Taux moyen nominal	5,7%	5,1%	5,1%	6,0%	6,2%	5,6%	5,4%
2006							
Juste valeur	248 749	1 135 932	686 513	260 022	327 693	33 058	2 691 967
Coût	249 612	1 149 552	698 512	256 343	308 358	32 862	2 695 239
Valeur nominale	248 264	1 115 216	646 249	202 727	287 225	29 768	2 529 449
Taux moyen effectif	2,8 %	4,2 %	4,9 %	5,4 %	5,9 %	5,3 %	4,6 %
Taux moyen nominal	3,5 %	5,0 %	5,9 %	8,0 %	6,4 %	6,0 %	5,5 %

Titres du marché monétaire

Échéance (en milliers)	Moins d'un mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
2007				
Juste valeur	3 437	3 474	918	7 829
Taux moyen effectif	4,2%	3,9%	4,2%	4,1%
2006 retraité (note 3b)				
Juste valeur	334 993	23 799	968	359 760
Taux moyen effectif	4,1 %	4,3 %	4,1 %	4,1 %

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

5. Autres placements (suite)

Répartition par échéances (suite)

Instrument financiers dérivés

Échéance (en milliers)	Moins d'un mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
2007				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat		-	(13)	(13)
Contrats à terme sur obligations		1 321	35 498	36 819
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat		(6 017)	(2 544)	(8 561)
Achats d'options de vente		815	443	1 258
Ventes d'options de vente		(359)	(149)	(508)
Contrats à terme sur indices boursiers	-	(377)		(377)
Contrats de change sur devises	2 899	101		3 000
	2 899	(4 516)	33 235	31 618
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat		15 000	150 000	165 000
Contrats à terme sur obligations		485 735	945 000	1 430 735
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat		55 500	27 750	83 250
Achats d'options de vente		48 125	24 375	72 500
Ventes d'options de vente		42 500	21 250	63 750
Contrats à terme sur indices boursiers	40 627	25 000		65 627
Contrats de change sur devises	79 601	563 010		642 611
2006				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat		(413)	(1 751)	(2 164)
Achats d'options de vente		2 708	6 347	9 055
Ventes d'options de vente		(935)	(2 139)	(3 074)
Contrats à terme sur obligations	(94)	1 063	9 325	10 294
Contrats à terme sur indices boursiers		1 409		1 409
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat	2 351			2 351
Achats d'options de vente	(3 085)			(3 085)
Ventes d'options de vente	1 417			1 417
Contrats de change sur devises	2 662	(18)		2 644
	3 251	3 814	11 782	18 847
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat		100 000	1 030 000	1 130 000
Achats d'options de vente		100 000	200 000	300 000
Ventes d'options de vente		200 000	600 000	800 000
Contrats à terme sur obligations	503 041	100 000	1 150 000	1 753 041
Contrats à terme sur indices boursiers		25 000		25 000
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat	75 000			75 000
Achats d'options de vente	75 000			75 000
Ventes d'options de vente	75 000			75 000
Contrats de change sur devises	426 806	149 204		576 010

1. La juste valeur nette des instruments financiers dérivés est de 31,6 millions \$ (2006, 18,8 millions \$). La juste valeur de ces instruments pour lesquels la valeur est positive est de 46,7 millions \$ (2006, 31,8 millions \$) et est présentée aux Autres placements. Ceux dont la valeur est négative est de 15,1 millions \$ (2006, 13 millions \$) et est présentée aux Crédoeurs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

5. Autres placements (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

La valeur notionnelle représente la valeur théorique déterminée d'un capital sous-jacent à un produit dérivé établie uniquement pour servir de référence à l'application d'un cours du change, d'un taux d'intérêt, d'un cours boursier ou de la valeur de l'indice. La valeur notionnelle ne reflète ni le risque de crédit ni le risque de marché inhérents aux contrats. Le risque de perte lié au crédit provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. Le Fonds réduit ce risque en traitant uniquement avec les institutions dont la cote de crédit est très bonne, et ce, tel que défini à la politique de gestion globale des actifs financiers approuvée par le conseil d'administration du Fonds. Le risque de marché est le risque de perte qui résulte des variations de taux d'intérêt, de taux de change et de fluctuations boursières. Afin de limiter ce risque, l'utilisation des instruments financiers dérivés est limitée à préserver la valeur des actifs, à faciliter les changements de répartition d'actifs, à gérer une partie du portefeuille de façon indiciaire, à faciliter la gestion des portefeuilles et à bonifier le rendement à l'intérieur des limites des risques allouées.

Répartition de la juste valeur par secteurs d'activité¹

(en milliers)	Actions et parts \$	Obligations \$	Titres du marché monétaire \$	Total \$
2007				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 550 226	2 807	1 553 033
Institutions financières	38 640	1 031 616	4 913	1 075 169
Investissements technologiques	110 773	52 246		163 019
Manufacturier et primaire	781 286	201 523		982 809
Services et tourisme	390 868	265 037	109	656 014
	1 321 567	3 100 648	7 829	4 430 044
2006 retraité (note 3b)				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 621 553	3 909	1 625 462
Institutions financières		539 611	355 751	895 362
Investissements technologiques	216	68 566		68 782
Manufacturier et primaire	776 967	192 948		969 915
Services et tourisme	314 521	269 289	100	583 910
	1 091 704	2 691 967	359 760	4 143 431

1. Cette répartition ne tient pas compte de l'impact des changements de répartition d'actifs découlant des instruments financiers dérivés.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

6. Prêts de titres

Dans le cours normal des affaires, le Fonds effectue des opérations de prêts de titres afin de dégager des produits supplémentaires et obtient en échange des garanties ou des éléments d'actif représentant un montant minimal prescrit par toute loi applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe entre 102 % et 115 % (2006, entre 102 % et 105 %) et la juste valeur de l'ensemble des titres prêtés s'établit à 379 millions \$ au 31 mai 2007 (2006, 536 millions \$).

7. Immobilisations

(en milliers)	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
2007			
Bâtisses	66 767	8 416	58 351
Mobilier et équipement de bureau	16 213	12 918	3 295
Équipement informatique	7 361	4 832	2 529
Développement informatique	17 307	16 200	1 107
	107 648	42 366	65 282
2006 retraité (note 3b)			
Bâtisses	66 767	6 609	60 158
Mobilier et équipement de bureau	15 844	11 462	4 382
Équipement informatique	7 178	4 623	2 555
Développement informatique	16 181	14 478	1 703
	105 970	37 172	68 798

Le coût non amorti de la partie de la bâtisse destinée à la location est de 26,4 millions \$ (2006, 27,1 millions \$).

8. Emprunts

Les intérêts sur les emprunts sont établis en fonction du taux de rendement des Autres placements et sont renouvelables mensuellement et remboursables sur demande. Ainsi la juste valeur de ces emprunts, effectués auprès de fonds régionaux et spécialisés, correspond à sa valeur comptable. Le taux d'intérêt au 31 mai 2007 est de 4,75 % (2006, 4,5 %).

De plus, le Fonds dispose de marges de crédit d'un montant de 40,0 millions \$ (2006 (note 3b), 40,0 millions \$). Tout emprunt bancaire relatif à ces marges de crédit porte intérêt au taux préférentiel. Ces marges de crédit sont renouvelables annuellement. Aux 31 mai 2007 et 2006, ces marges ne sont pas utilisées.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

9. Actif net

Capital-actions

Autorisé

Actions catégorie A

Nombre illimité d'actions catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

Actions catégorie G

Nombre illimité d'actions catégorie G, sans valeur nominale, sans droit de vote, sans droit au dividende, non transférables et non rachetables. En cas de déficit, les détenteurs d'actions de cette catégorie assument en priorité ce déficit jusqu'à concurrence de la contrepartie qu'ils ont versée sur ces actions et, advenant la dissolution, la liquidation ou toute autre disposition totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leurs détenteurs le droit d'être remboursés après que tous les détenteurs d'actions de catégorie A aient été remboursés.

Actions catégorie B

Nombre illimité d'actions catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, non participantes, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions catégories A et G.

Souscrit

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans la politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

Modalités de rachat

L'action catégorie A n'est généralement rachetable que si la personne qui l'a acquise du Fonds a atteint l'âge de 55 ans et s'est prévalué d'un droit à la préretraite ou à la retraite ou si elle a atteint l'âge de 65 ans. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

Les actionnaires peuvent également retirer leur mise de fonds dans un délai de 60 jours de la date de souscription ou de la date de la première retenue sur le salaire, au prix payé, mais ce rachat entraîne la perte du crédit d'impôt.

Le Fonds ne peut acheter de gré à gré une action catégorie A que dans la mesure et les cas prévus par la politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

9. Actif net (suite)

Capital-actions (suite)

Virements

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 8 novembre 2003, les actionnaires ont ratifié le règlement n° 68 qui permet aux administrateurs, par simple résolution, d'augmenter ou de réduire le montant du capital-actions émis et payé afférent aux actions catégorie A, série 1, en circulation et d'imputer tout surplus d'apport à la réduction ou à l'élimination du déficit.

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé des résolutions visant à augmenter le capital émis et payé des actions catégorie A, série 1, d'un montant de 100 millions \$ (2006, 80 millions \$) par virements des bénéfices non répartis.

Au 31 mai 2007, le Fonds avait procédé à des virements des bénéfices non répartis au capital-actions pour un montant cumulatif de 1 124 millions \$.

Capital émis et payé et souscrit

	Capital-actions						Total
	Émis				Souscrit		
	Catégorie A		Catégorie G		Catégorie A		
	Série 1		Série 2		Nombre et \$		
(en milliers)	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	
2007							
Solde au début	273 754	5 968 803	3 712	76 489	20 125	346	6 065 763
Émissions d'actions ¹	23 471	561 092	405	9 603			570 695
Variation nette des souscriptions d'actions						43	43
Rachats d'actions	(16 293)	(357 594)	(421)	(8 766)			(366 360)
Virements		100 000					100 000
Solde à la fin	280 932	6 272 301	3 696	77 326	20 125	389	6 370 141
2006							
Solde au début	261 271	5 589 051	3 574	72 665	20 125		5 681 841
Émissions d'actions ¹	26 559	602 744	491	11 061			613 805
Souscriptions d'actions						346	346
Rachats d'actions	(14 076)	(302 992)	(353)	(7 237)			(310 229)
Virements		80 000					80 000
Solde à la fin	273 754	5 968 803	3 712	76 489	20 125	346	6 065 763

¹ Les émissions comprennent 561 012 000 \$ (2006, 605 974 000 \$) d'actions donnant droit aux crédits d'impôt respectant ainsi la limite imposée en vertu de la norme de 60 % et 9 683 000 \$ (2006, 7 831 000 \$) d'actions émises principalement en remplacement des actions rachetées dans le cadre du Régime d'accèsion à la propriété (RAP).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

9. Actif net (suite)

Surplus d'apport

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions.

10. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges. Le Fonds constitue des provisions lorsqu'il le juge nécessaire. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel, net des provisions comptabilisées, n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

11. Charges d'exploitation

(en milliers)	2007 \$	2006 retraité (note 3b) \$
Traitements et charges sociales	58 784	57 041
Frais d'occupation et loyers	11 027	8 608
Frais de publicité et d'information	9 278	8 558
Honoraires professionnels	8 906	6 468
Honoraires de gestion	5 427	5 219
Déplacements, voyages et représentation	2 805	2 393
Fournitures et matériel de bureau	2 425	2 262
Produits d'honoraires et autres produits	(6 588)	(4 484)
Produits de location	(3 328)	(3 364)
Taxe sur le capital	4 096	4 782
Amortissement du développement informatique	1 722	2 584
Amortissement des autres immobilisations	4 324	4 384
	98 878	94 451

Les intérêts sur les emprunts d'un montant de 15,6 millions \$ (2006 (note 3b), 15,0 millions \$) sont présentés en diminution des produits d'intérêts et sont capitalisés aux emprunts.

12. Impôts

Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

(en milliers)	2007 \$	2006 \$
Exigibles	5 585	9 373
Futurs	9 365	(6 937)
	14 950	2 436

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

12. Impôts (suite)

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si on appliquait le taux d'imposition de base combiné (provincial et fédéral) au bénéfice avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers)	2007	2006 retraité (note 3b)
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné 45,7 % (2006, 45,1 %)	223 928	166 370
Dividendes non imposables	(11 949)	(13 315)
Gain ou perte en capital et variation de la plus-value ou moins-value non réalisée		
Impôt provincial supplémentaire	18 394	16 991
Écart de taux et partie non déductible (non imposable)	(95 531)	(89 623)
Impôt fédéral remboursable	(44 512)	(43 795)
Déduction d'impôt provincial	(26 220)	(21 427)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(48 715)	(17 177)
Impôt des grandes sociétés	(1 519)	3 000
Autres éléments	1 074	1 412
	14 950	2 436

Les éléments donnant lieu aux actifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers)	2007	2006
	\$	\$
Immobilisations	557	180
Investissements et autres	163	9 165
	720	9 345

Les éléments donnant lieu aux passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers)	2007	2006
	\$	\$
Immobilisations	397	-
Investissements et autres	343	-
	740	-

Au fédéral, le Fonds est imposé selon les règles relatives aux sociétés de placement à capital variable. L'impôt payé sur les gains en capital est recouvrable à la suite de rachats d'actions ou par l'augmentation du capital versé lors des virements d'une partie des bénéfices non répartis au capital-actions émis et payé. Le solde de cet impôt d'un montant de 16,9 millions \$ (2006, 7,4 millions \$) est inclus dans Débiteurs et autres actifs.

Le Fonds, ayant un statut de société privée, a accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable par l'augmentation du capital versé lors de virements d'une partie des bénéfices non répartis au capital-actions émis et payé. De cet impôt de 33,6 millions \$ (2006, 30,3 millions \$), un montant de 33,3 millions \$ (2006, 26,7 millions \$) a été appliqué en réduction des impôts sur les bénéfices suite aux virements approuvés par les administrateurs au cours de l'exercice visant à récupérer cet impôt. Le solde est inclus dans Débiteurs et autres actifs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

13. Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations constituées de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mars 2007. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2007 et la prochaine évaluation sera effectuée en date du 1^{er} janvier 2010.

Les informations relatives aux régimes se présentent comme suit :

(en milliers)	2007		2006	
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
	\$	\$	\$	\$
Régimes				
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début	46 176	1 741	34 049	1 361
Coût des services rendus	8 441	135	10 513	119
Intérêts débiteurs	2 769	98	2 190	85
Prestations versées	(1 233)	(6)	(1 407)	(4)
Coût (gain) des services passés		(1 049)	23	
Perte actuarielle	4 527	362	808	180
Solde à la fin	60 680	1 281	46 176	1 741
Actifs des régimes				
Solde au début	37 920		26 522	
Cotisations du Fonds	3 788	6	3 097	4
Cotisations des employés	3 221		5 855	
Prestations versées	(1 233)	(6)	(1 407)	(4)
Rendement réel des actifs des régimes	3 978		3 853	
Solde à la fin	47 674	-	37 920	-
Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes				
Situation de capitalisation – déficit	(13 006)	(1 281)	(8 256)	(1 741)
Obligation initiale non amortie				784
Perte actuarielle nette non amortie	6 637	572	3 485	213
Coût (gain) non amorti des services passés	61	(336)	67	
Passif au titre des prestations constituées	(6 308)	(1 045)	(4 704)	(744)

Ce passif au titre des prestations constituées est présenté aux Crédoiteurs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Informations complémentaires sur les actifs des régimes

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

	2007	2006
	%	%
Fonds commun d'actions	59,6	59,5
Fonds commun d'obligations	39,8	39,9
Encaisse et autres	0,6	0,6
	100,0	100,0

Les coûts constatés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers)	2007		2006	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
	\$	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice,				
déduction faite des cotisations des employés	5 220	135	4 658	119
Intérêts débiteurs	2 769	98	2 190	85
Rendement réel des actifs des régimes	(3 978)		(3 853)	
Coût (gain) des services passés		(1 049)	23	
Perte actuarielle	4 527	362	808	180
Coût avant ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs	8 538	(454)	3 826	384
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	1 360		1 867	
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées	(4 512)	(359)	(759)	(180)
Écart entre l'amortissement du coût ou du gain des services passés et les modifications effectives des régimes	6	1 049	(17)	
Amortissement de l'obligation initiale		71		71
Coûts constatés de l'exercice	5 392	307	4 917	275

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations du Fonds à ces régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ces régimes non capitalisés se chiffre à 3,8 millions \$ (2006, 3,1 millions \$).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations constituées et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

	2007		2006	
	Régimes			
	de retraite %	d'assurance %	de retraite %	d'assurance %
Obligations au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	5,0	5,0	5,2	5,2
Taux de croissance des salaires	3,5		3,5	
Coûts constatés au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	5,2	5,2	5,7 et 5,2	5,7
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,5		6,5	
Taux de croissance des salaires	3,5		3,5	

Au 31 mai 2007, le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par retraité en vertu du régime d'assurance. Cet engagement ne prévoit aucune augmentation dans le futur.

14. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des sociétés apparentées qui sont des entreprises contrôlées ou soumises à une influence notable. Plusieurs investissements du Fonds dans des entreprises sont considérés comme des sociétés apparentées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts et de dividendes sur les investissements et certaines charges d'exploitation, notamment de primes payées en vertu de régimes d'assurance.

Le Fonds, dont la majorité des administrateurs sont nommés par la FTQ, a versé annuellement 1,3 millions \$ à cette dernière pour les exercices terminés les 31 mai 2007 et 2006 en vertu d'un protocole et d'ententes pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre d'activités de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionnariat, de soutien et d'encadrement de certaines entités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le Fonds lui a consenti un prêt de 5 millions \$, taux d'intérêt variable et conditionnel, d'une juste valeur de 3,5 millions \$ (2006, 3,4 millions \$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 20 millions \$ d'une juste valeur de 17,9 millions \$ (2006, 17 millions \$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), entités apparentées car le Fonds nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs et autres actifs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

Aux 31 mai 2007 et 2006

15. Renseignements additionnels

Le relevé des investissements au coût ainsi que le répertoire des investissements au coût effectués par les fonds spécialisés sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse *fondsftq.com* et sur SEDAR à l'adresse *sedar.com*.